

# Forêts et humains: une communauté de destins

Pièges et opportunités de l'économie  
verte pour le développement durable  
et l'éradication de la pauvreté



**RIO+20**  
Conférence des  
Nations Unies  
sur le  
développement  
durable

**Sous la direction  
de Claude Villeneuve**

Professeur titulaire, directeur  
de la Chaire en éco-conseil,  
Département des sciences fondamentales,  
Université du Québec à Chicoutimi

ÉTUDE COMPLÈTE



ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
**la francophonie**



**UQAC**

Chaire de recherche  
et d'intervention en éco-conseil  
Université du Québec à Chicoutimi



Institut de l'énergie et de l'environnement  
de la Francophonie  
IEPF

La présente étude a été réalisée sous la direction de Claude Villeneuve, directeur de la Chaire en éco-conseil, Département des sciences fondamentales, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

La liste des membres du comité scientifique, la liste des auteurs de cette étude et l'équipe de la Chaire éco-conseil se trouvent en annexes 1, 2 et 3 du document-synthèse de l'étude.

#### **Comité éditorial IEPF**

Fatimata DIA Touré, directrice

Tounao KIRI, spécialiste de programme, chargé du Projet SNDD

Louis-Noël JAIL, chargé de communication, responsable du Service Information et Documentation

Jacinthe POTVIN, assistante, Service Information et Documentation

#### **Conception graphique**

N Pixel

#### **Photographies de la couverture**

Couverture : Istockphoto; Claudia Dewald (Petite fille africaine tenant un jeune plant)

Couverture arrière : Sébastien Bainville, labour traditionnel (Burkina Faso, région de Pô en mai 2009)

ISBN : 978-2-89481-098-9

ISBN : 978-2-89481-099-6 (version électronique)

Chaire en éco-conseil  
Université du Québec à Chicoutimi  
555, boulevard de l'Université  
Chicoutimi (Québec), G7H 2B1, Canada  
Téléphone : +1-418-545-5011 \*2468  
Télécopie : +1-418-615-1203  
ecoconseil@uqac.ca  
<http://synapse.uqac.ca>  
<http://ecoconseil.uqac.ca>

© Institut de l'énergie et de l'environnement  
de la Francophonie (IEPF)  
56, rue Saint-Pierre, 3<sup>e</sup> étage  
Québec G1K 4A1 Canada  
Téléphone : 418 692-5727  
Télécopie : 418 692-5644  
Télécopie : 418 692-5644  
iepf@francophonie.org  
[www.iepf.org](http://www.iepf.org)  
[www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)  
[www.medidaterre.org/rio2012](http://www.medidaterre.org/rio2012)

Édité avec le soutien financier du ministère  
des Relations internationales du Québec

**Relations  
internationales**

**Québec** 

# Forêts et humains: une communauté de destins

**Pièges et opportunités de l'économie  
verte pour le développement durable  
et l'éradication de la pauvreté**



## Comité scientifique

NOM	ORGANISATION
M. Alain BILLAND	Chef de l'Unité de recherche «Biens et Services des Écosystèmes Forestiers» CIRAD
Mme Zoubida CHARROUF	Professeure, Université Mohammed V de Rabat
M. Matar Cissé	Coordonnateur de la Grande Muraille Verte pour le Sénégal
Mme Fatimata DIA Touré	Directrice de l'IEPF
M. Marc DUFUMIER	Professeur, AgroParisTech
M. Olivier GUILLITTE	Professeur, Université de Liège en Belgique
M. Tounao KIRI	Responsable de programmes SNDD, IEPF
M. Alain Serge Kouadio	Expert en Environnement et Sciences Sociales Université d'Abobo-Adjamé en Côte d'Ivoire
M. Landing MANE	Directeur, Observatoire Satellital des Forêts d'Afrique Centrale (OSFAC)
Mme Nathalie RIZZOTTI	Coordinatrice de la Chaire de l'UNESCO, EPFL, Lausanne, Suisse
M. Seydou SEYNI	Coordonnateur du Programme de Lutte contre l'Ensamblage dans le Bassin du Niger
M. Martin TCHAMBA	Professeur, Université de Dschang au Cameroun
M. Anada TIEGA	Secrétaire Général de la Convention de Ramsar sur les Zones Humides
M. Claude VILLENEUVE	Directeur de la Chaire en éco-conseil, Université du Québec à Chicoutimi

## Comité de rédaction de la Chaire

NOM	ORGANISATION
Mme Najoua BENSALAH SIMARD	Chaire en éco-conseil, Université du Québec à Chicoutimi
M. Sibi BONFILS	Professeur associé, Département des sciences fondamentales, Université du Québec à Chicoutimi
Mme Sylvie BOUCHARD	Professeure associée, Département des sciences fondamentales, Université du Québec à Chicoutimi
Mme Hélène CÔTÉ	Coordonnatrice, éco-conseillère diplômée, professionnelle de recherche, Chaire en éco-conseil, Université du Québec à Chicoutimi
M. Jacques PRESCOTT	Professeur associé, Département des sciences fondamentales, Université du Québec à Chicoutimi
M. Claude VILLENEUVE	Directeur de la Chaire en éco-conseil, Université du Québec à Chicoutimi

## Liste des acronymes

BDA	Biotechnology for Sustainable Development in Africa
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CERAD	Centre de recherche et d'action pour le développement durable en Afrique Centrale
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
DDC	Direction du développement et de la coopération
ENSTIB	École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois
EPFL	École polytechnique fédérale de Lausanne
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FMTE	Forêt des Marais Tanoé-Ehy
FNUF	Forum des Nations Unies sur les forêts
FSC	Forest Stewardship Council
GCUF	Groupe communautaire d'Usage Forestier
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
IGP	Indication géographique protégée
IEPF	Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie
MDP	Mécanisme de développement propre
MOS	Mode opératoire standardisé
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OSFAC	Observatoire Satellital des Forêts d'Afrique Centrale
PEFC	Program for the Endorsement of Forest Certification
PIB	Produit intérieur brut
PNI	Parc national Ivindo
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PSE	Paiement pour services environnementaux
PVA	Plante à valeur ajoutée
RASAPCI	Recherches et Actions pour la Sauvegarde des Singes en Côte d'Ivoire
RCA	République centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo
REDD+	Reducing Emission from Deforestation and Forest Degradation
RNA	Régénération naturelle assistée
UNEP	United Nations Environment Programme
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
VET	Valeur économique totale
WCMC	World Conservation Monitoring Centre
WWF	World Wildlife Fund

# Table des matières de l'ouvrage

<b>Chapitre 1. La forêt dans tous ses états</b> .....	1-1
Résumé .....	1-2
<b>1.1 La forêt dans tous ses états</b> (Claude VILLENEUVE et Olivier GUILLITE) .....	1-3
Encadré 1. Déclinaisons de la relation entre les humains et la forêt (Claude VILLENEUVE) ...	1-4
Encadré 2. Forêts et développement (Claude VILLENEUVE) .....	1-6
Encadré 3. Définition de la forêt par la FAO .....	1-23
Encadré 4. Les forêts ne sont pas les poumons de la planète (Claude VILLENEUVE) .....	1-28
<b>Chapitre 2. Les services culturels, sociaux et spirituels de la forêt</b> .....	2-1
Résumé .....	2-2
<b>2.1 Culture et spiritualité : la forêt écosystème culturel et symbolique</b> (Nicole HUYBENS et Martin TCHAMBA) .....	2-6
Encadré 1. Un exemple : le lac Fundudzi .....	2-10
Encadré 2. La nation Malécite .....	2-12
Encadré 3. Discours illustrant l'animisme des Amérindiens .....	2-16
Encadré 4. La forêt de Brocéliande .....	2-21
Encadré 5. Les sanctuaires boisés des Wè en Côte d'Ivoire .....	2-24
Encadré 6. Les forêts sacrées de Kayas des Mijikenda au Kenya .....	2-26
Encadré 7. La forêt-guérison d'un Illnu de Mashteuiatsh .....	2-27
<b>2.2 Mobilisation sociale inédite pour sauver une forêt du domaine rural dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire : le rôle des logiques socioculturelles</b> (Inza KONE et al.) .....	2-38
<b>2.3 La valorisation des connaissances traditionnelles et locales dans l'aménagement forestier et la conservation de la biodiversité en Afrique centrale</b> (Patrice BIGOMBE LOGO) .....	2-45
<b>Chapitre 3. Les services d'appui et de régulation</b> .....	3-1
Résumé .....	3-4
<b>3.1 Introduction : Prise en compte des services écosystémiques dans l'économie verte</b> Anada TIEGA .....	3-12
Encadré 1. Pour une gestion durable des forêts marocaines : cas d'une étude de recherche sur les indicateurs de ruissellement et d'érosion dans le bassin versant de Bouregreg Najoua BENSALAH .....	3-23
<b>3.2 Les forêts de mangroves: aperçu de leurs services et de leur rôle de stabilisateur des zones côtières fragiles</b> Anada TIEGA et Paul OUEDRAOGO .....	3-25
<b>3.3 Les forêts des petits états insulaires en développement</b> Kouraiichi Said HASSANI, Abdoul OUSMANE DIA et Youssouf ABOULHOUDA .....	3-41

<b>3.4</b>	<b>Évaluation des bénéfices économiques associés à la création du Parc National de l'Ivindo au Gabon</b>	
	Guillaume LESCUYER .....	3-54
<b>3.5</b>	<b>Forest biodiversity: exploring benefits and risks from REDD+ in the Democratic Republic of the Congo</b>	
	Monika BERTZKY .....	3-62
<b>3.6</b>	<b>Déforestation et changement climatique : agir sur les causes, ce que le marché (carbone) ne peut faire</b>	
	Alain KARSENTY .....	3-78
	<b>Encadré 2. Les paiements pour Services Environnementaux comme instruments de la mise en œuvre de REDD+</b>	
	Alain KARSENTY .....	3-83
<b>3.7</b>	<b>Gestion de la Biodiversité dans les Paysages de Montagne. Concilier Conservation et Développement dans les systèmes agroforestiers des Ghats occidentaux (Inde)</b>	
	Claude GARCIA, Delphine MARIE-VIVIEN, C.G. KUSHALAPPA, Philippe VAAST .....	3-87
<b>Chapitre 4. Les services d'approvisionnement</b> .....		4-1
<b>Résumé</b> .....		4-4
<b>4.1</b>	<b>Les services économiques de la forêt pour le développement durable</b>	
	Marc DUFUMIER .....	4-17
	<b>Encadré 1. Le <i>Faidherbia albida</i> en Afrique sahélo-soudanienne</b>	
	Marc DUFUMIER .....	4-44
	<b>Encadré 2. Agroforesterie : le jardin créole en Haïti</b>	
	Marc DUFUMIER .....	4-45
	<b>Encadré 3. Agriculture d'abattis-brûlis au Laos</b>	
	Marc DUFUMIER .....	4-46
	<b>Encadré 4. Caféiculture sous couvert forestier au Mexique</b>	
	Marc DUFUMIER .....	4-47
	<b>Encadré 5. Déboisement en « arrêtes de poissons » dans la forêt amazonienne au Brésil</b>	
	Marc DUFUMIER .....	4-48
<b>4.2</b>	<b>Renaissance de l'arganier</b>	
	Zoubida CHARROUF .....	4-49
<b>4.3</b>	<b>L'entrepreneuriat international moteur d'une économie verte durable au profit des écosystèmes forestiers et de leurs communautés</b>	
	Carole ROBERT .....	4-62
<b>4.4</b>	<b>Régénération naturelle assistée et cultures sous parcs arborés dans les régions de l'Afrique soudano-sahélienne</b>	
	Sébastien BAINVILLE .....	4-79
<b>4.5</b>	<b>De l'abattis-brûlis à l'agroforesterie au Nord Laos</b>	
	Olivier DUCOURTIEUX .....	4-90
<b>4.6</b>	<b>Transformation des agroforêts en plantations de palmier à l'huile en Indonésie : le choix des populations locales</b>	
	Lauraine FEINTRENIE .....	4-104
<b>4.7</b>	<b>Le bois, matériau de construction pour un futur possible, exemple du Vorarlberg et déclinaisons</b>	
	Pascal TRIBOULOT .....	4-118
	<b>Encadré 6. Forêts et pensée cycle de vie</b>	
	Claude VILLENEUVE .....	4-120
	<b>Encadré 7. Travailler ensemble pour vivre de la forêt autrement : un cas concret : la forêt modèle du Lac-Saint-Jean</b>	
	Serge HARVEY .....	4-137



<b>Chapitre 5. Gouvernance : l'arbre qui cache la forêt</b> .....	5-1
<b>Résumé</b> .....	5-4
<b>5.1 La responsabilité des acteurs</b> Seyni SEYDOU .....	5-20
<b>5.2 Politique, législation et arrangements institutionnels</b> Alain BILLAND .....	5-31
<b>5.3 Gestion durable des ressources naturelles et participation locale</b> Nathalie RIZZOTTI .....	5-34
<b>Encadré 1. Foresterie communautaire au Lac-Saint-Jean : la prise en charge     de la forêt par les communautés</b> Serge HARVEY .....	5-47
<b>5.4 L'approche de la concertation : pour une gouvernance vers une économie verte</b> Pierre DESCHENES .....	5-49
<b>Encadré 2. Les partenaires du développement forestier durable (PDFD) des     Communautés rurales de Charlevoix et du Bas-Saguenay</b> Valérie LABERGE .....	5-49
<b>Encadré 3. Le Réseau international de Forêts Modèles : 20 ans d'expérimentation     en gestion collaborative des espaces forestiers</b> Daniel Arbour et al. ....	5-51
<b>Encadré 4. Les forêts modèles francophones : un modèle de     coopération innovateur</b> Serge HARVEY .....	5-53
<b>5.5 Formation et renforcement des capacités</b> Alain Serge KOUADIO .....	5-64
<b>Encadré 5. Un programme innovateur : 2e cycle sur la gestion durable     du carbone forestier</b> Chaire en Eco-conseil .....	5-66
<b>5.6 État des lieux et perspectives de la recherche agronomique mondiale. Enjeux pour la recherche forestière</b> Alain BILLAND .....	5-78
<b>5.7 Bouversements réguliers des cadres juridique et institutionnel de la gestion des forêts en Côte d'Ivoire : quand il ne suffit pas de légiférer et mettre en place des institutions</b> Inza KONE et al. ....	5-90
<b>Encadré 6. Problématique des implantations humaines dans les forêts classées     de Côte d'Ivoire. Quelles solutions durables?</b> Jonas IBO et Alain Serge KOUADIO .....	5-97
<b>5.8 Accès et partage équitable des bénéfices dans la gestion des ressources fauniques au Sud-est Cameroun : fondements, résultats et évaluation critique d'une initiative pilote</b> Louis DEFO et Martin TCHAMBA .....	5-98
<b>5.9 Vingt ans de foresterie communautaire au Népal : adaptations et contributions aux changements- Qu'avons-nous appris ?</b> Patrick ROBINSON .....	5-113
<b>5.10 La Grande Muraille Verte : Enjeux environnementaux et socio-économiques pour le développement durable en Afrique</b> Matar CISSE .....	5-128
<b>5.11 Rapport 2010 sur l' « Etat des Forêts d'Afrique centrale » : perte du couvert forestier, ampleur, causes, conséquences et options pour le futur</b> Carlos de WASSEIGE .....	5-147

<b>Encadré 7. Etendue et Perte des Forêts en République Démocratique du Congo de 2000 à 2010</b>	
Landing MANE et Carlos De WASSEIGE .....	5-158
<b>5.12 Les projets Carbone boréal et Carbone tropical : La compensation carbonique au service de l'économie verte</b>	
Jean-François BOUCHER et al. ....	5-160
<b>5.13 Communication pour la promotion de connaissances et comportements favorables à la conservation : cas du programme de conservation de la Forêt des Marais Tanoé-Ehy, dans le sud-est de la Côte d'Ivoire</b>	
Inza KONE et al. ....	5-174
<b>Chapitre 6. Une communauté de destin.....</b>	<b>6-1</b>
<b>Chapitre 7. Conclusion générale.....</b>	<b>7-1</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>i</b>
<b>Message aux décideurs .....</b>	<b>ii</b>
<b>Recommandations pratiques pour la Francophonie .....</b>	<b>v</b>

## Introduction générale, présentation et objectif de l'ouvrage



*Crédits photo : Lorie Ouellet*

*Pépinière africaine au Cameroun*

***La perte des espaces forestiers n'est pas une fatalité. En y investissant les efforts, les humains peuvent soutenir la résilience de la forêt. Il faut toutefois éviter de simplifier le couvert végétal au point que certaines des fonctions de la forêt soient fragilisées.***

## Mandat et démarche

La Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a reçu en août 2011 de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) le mandat de réaliser un dossier sur le thème « La forêt : une clé de voute pour construire le développement durable » comme contribution scientifique de la Francophonie aux réflexions engagées par la communauté internationale sur le renforcement de la mise en œuvre de l'Agenda 21 et du plan d'action de Johannesburg. Le mandat précisait que l'ouvrage devait porter sur « **Les Forêts dans l'optique de l'Économie Verte pour le Développement Durable** ».

Pour réaliser ce mandat, un comité scientifique composé d'experts de la Francophonie a été constitué par l'IEPF. La liste des membres du comité figure en annexe 1. Présidé par le professeur Claude Villeneuve, directeur de la Chaire en éco-conseil, le comité a été consulté sur un texte fondateur produit par la Chaire et s'est réuni une première fois en personne à Bruxelles, les 28 et 29 octobre 2011. À cette occasion, les orientations et la table des matières du présent ouvrage ont été arrêtées et les membres du comité se sont partagé la coordination et l'écriture des chapitres. Les membres du comité étaient aussi responsables de solliciter dans leurs propres réseaux des auteurs d'études de cas visant à illustrer à partir d'exemples pertinents, les messages forts de chacun des chapitres. En décembre 2011, une sélection des propositions d'études de cas a été réalisée et les textes ont été demandés aux auteurs pour une présentation lors d'un colloque préalable au Forum francophone préparatoire à Rio +20. Ce colloque s'est tenu à Lyon, en France, du 5 au 7 février 2012.

Ce colloque a permis aux membres du comité scientifique et aux auteurs d'études de cas de faire des liens entre les diverses présentations et de mettre en place les bases pour l'analyse et pour la rédaction du chapitre 6, de la conclusion, du message aux décideurs et des pistes d'actions pratiques portées par la Francophonie au Sommet Rio+20 en juin 2012.

## Le thème

Le Sommet Rio+20 se situe dans la continuité des grands sommets internationaux qui ont suivi la Conférence de Stockholm en 1972 et qui ont vu s'élaborer la notion de développement durable. Cette notion a été consacrée par le rapport de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED) dans son rapport « *Our common future*<sup>1</sup> » en 1987 et opérationnalisé lors du Sommet de Rio en 1992 par l'adoption de l'Agenda 21, un vaste programme de mise en œuvre du développement durable. À Rio ont aussi été adoptées trois conventions : la convention-cadre sur les changements climatiques (CCNUCC), la convention-cadre sur la biodiversité (CDB) et la convention-cadre sur la lutte à la désertification (CNULD). Le sommet de Rio n'avait

---

<sup>1</sup> Publié en Français en 1988 sous le titre « Notre avenir à tous » aux Éditions du Fleuve, disponible en ligne sur le site Médiaterre <http://www.mediaterre.org/international/actu,20060816174238.html>

toutefois pas permis de s'entendre pour négocier une convention-cadre sur les forêts, mais il a adopté une Déclaration sur les forêts et créé le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF).

Le sommet de Johannesburg en 2002, suivant l'adoption des objectifs du Millénaire, a réitéré l'engagement de la communauté internationale envers le développement durable et pressé les pays à insister sur l'éradication de la pauvreté comme objectif prioritaire du développement durable. Encore une fois, les forêts et les populations qui dépendent de la forêt étaient visées au premier chef.

À cette époque, l'économie ne reconnaissait de valeur qu'aux produits qui peuvent être extraits de la forêt et mis en marché, sans accorder d'importance ni aux dimensions culturelles, ni aux services écosystémiques qui émergent de forêts en santé. Malheureusement, encore dans les années 1990 l'exploitation forestière laissait trop souvent des territoires dévastés et des populations appauvries. Le sommet de Johannesburg a permis la création de trois partenariats : le partenariat des forêts asiatiques, le partenariat pour les forêts du Congo et le Centre régional des forêts modèles pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Il a aussi invité la communauté internationale à l'exploitation durable des produits ligneux et non ligneux de la forêt.

*L'exploitation durable des produits ligneux et non ligneux des forêts naturelles et des forêts plantées est indispensable pour parvenir au développement durable et constitue un moyen crucial d'éliminer la pauvreté, de réduire considérablement la déforestation et de mettre fin à la perte de la biodiversité forestière ainsi qu'à la dégradation des sols et des ressources; d'améliorer la sécurité alimentaire ainsi que l'accès à l'eau potable et à des sources d'énergie peu coûteuses; de mettre en relief les multiples avantages des forêts et milieux boisés naturels ou plantés; et de contribuer à l'équilibre de la planète et au bien-être de l'humanité.*

Plan de mise en œuvre du Sommet de Johannesburg, par. 45

Pendant ce temps, les trois conventions de Rio commençaient à prendre en compte les forêts à travers les rencontres annuelles de leurs parties. D'abord, à travers le Protocole de Kyoto visant à mettre en œuvre la CCNUCC, les forêts furent prises en considération à travers la notion de changements d'usage des terres, mais la complexité de l'évaluation des gains et pertes de stocks de carbone rendaient difficiles l'intégration de projets forestiers dans le marché du carbone. Sous l'insistance des pays forestiers toutefois, la notion de service écosystémique lié à la déforestation évitée et au ralentissement de la dégradation des forêts (REDD+)<sup>2</sup> a émergé à la conférence de Bali en 2007 comme une voie intéressante pour le financement d'actions concrètes de protection des massifs forestiers et de réduction de la pauvreté. Le REDD+ fait maintenant partie des outils à intégrer dans un éventuel traité post 2012. Le plan d'action de Johannesburg encourageait aussi la Convention sur la désertification à intégrer des politiques et des mesures visant à réduire les effets de la désertification et de la sécheresse par une meilleure gestion des sols, de l'eau et des forêts. Un message qui a été reçu, si l'on en croit le récent discours du secrétaire exécutif de la CNULD.

<sup>2</sup> Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation

**« La mise en valeur et la gestion durable des forêts d'une part, la mise en valeur et la gestion durable des terres d'autre part sont deux faces d'une même médaille, deux impératifs à conjuguer ensemble dans les politiques, stratégies et programmes d'action si l'on veut réussir dans l'une et l'autre de ces entreprises. Ceci est encore plus vrai dans les zones sèches ou arides du monde et tout particulièrement en Afrique, continent le plus affecté et le plus vulnérable au phénomène de dégradation des terres et de désertification. »**

**« La gestion, la conservation et la mise en valeur durable des forêts sèches sont fondamentales, essentielles pour la lutte contre la désertification. »**

Extrait du discours de Luc Gnacadja, secrétaire exécutif de la Convention des Nations unies pour la lutte contre la désertification, prononcé dans le cadre de la dix-huitième session de la commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique, Cotonou (République du Bénin) le 16 janvier 2012.

C'est surtout la CDB qui a fait avancer la cause de la protection des forêts comme réservoir de biodiversité, culminant avec la conférence de Nagoya en 2010. À cette occasion, les parties ont convenu du Protocole de Nagoya et d'un plan d'action conjoint pour les trois conventions de Rio. De plus, le prochain plan d'action décennal de la Convention comporte l'objectif de « réduire au moins de moitié ou, lorsque possible, à près de zéro le taux de perte d'habitats naturels, y compris les forêts ».

L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré l'année 2011 « Année internationale des forêts » dont les objectifs étaient à court terme :

- *sensibiliser le monde à la nécessité de conserver et protéger les forêts;*
- *faire comprendre aux autorités et au public l'importance des ressources forestières;*
- *identifier les facteurs qui menacent ces ressources et les signaler à l'attention;*
- *mobiliser les populations et en particulier les jeunes pour des activités forestières pendant l'année.*

À long terme, les objectifs de l'Année internationale des forêts se déclinaient comme suit :

- *renforcer les engagements nationaux et internationaux destinés à sauvegarder la capacité de production et de protection des forêts de tous les pays à l'appui des objectifs sociaux économiques et écologiques nationaux;*
- *engager davantage de ressources et de compétences pour combattre avec plus d'énergie les facteurs qui menacent les forêts;*
- *améliorer la planification et l'exécution des programmes forestiers et leur donner durablement la place qui doit être la leur dans la planification économique nationale.*

## Présentation de l'ouvrage

Quarante ans après le Sommet de Stockholm, le thème du Sommet Rio +20 traite de deux grands enjeux, une économie verte dans le contexte de l'éradication de la pauvreté et du développement durable et un cadre institutionnel favorisant le développement durable. Le présent ouvrage se veut une contribution de la Francophonie traitant des forêts dans l'optique de l'économie verte pour le développement durable.

Le premier chapitre, sous la direction de Claude Villeneuve et Olivier Guillitte, traite des forces directrices et des pressions sur les forêts qui résultent de l'évolution récente de l'humanité. On y discutera de la notion de forêt, des fonctions écosystémiques qui la caractérisent et des services qui en résultent pour l'humanité.

Le deuxième chapitre, piloté par Nicole Huybens et Martin Tchamba traitera des services intangibles culturels (langues et cultures, spiritualité, imaginaire, connaissances traditionnelles) qui sont indispensables à la richesse de l'humanité, mais qui sont négligés par l'économie. On y verra comment l'aspect symbolique des forêts peut devenir un sujet de controverse s'il n'est pas adéquatement pris en compte et comment, l'alliance entre la science et les connaissances traditionnelles peuvent faire bon ménage au profit de la conservation des forêts et des espèces qui en dépendent.

Le troisième chapitre, dirigé par Anada Tiega porte sur les services intangibles fonctionnels ou de régulation (biodiversité, cycle de l'eau, stockage du carbone, création et maintien de la fertilité des sols, protection contre l'érosion et les désastres naturels, lutte à la désertification). Ces services, ignorés par l'économie traditionnelle, commencent à être reconnus par l'économie verte sous la forme des paiements pour services écosystémiques (PSE). On y verra les limites de cette approche et des pistes pour en maximiser l'efficacité.

Un quatrième chapitre dirigé par Marc Dufumier est consacré aux services pris en compte par l'économie actuelle (produits ligneux et non ligneux de la forêt, énergie). Ce chapitre démontrera aussi le lien étroit entre la dégradation des forêts et les pratiques agricoles et comment celles-ci peuvent être améliorées dans des systèmes agroforestiers pour conserver les fonctions des forêts. On montrera aussi comment l'utilisation accrue du bois peut contribuer à réduire la pauvreté dans certaines circonstances.

Le cinquième chapitre expose les divers aspects de la gouvernance (supranationale, nationale, locale, légale et institutionnelle, participation communautaire, éducation, recherche) et montre comment une bonne gouvernance est indispensable au succès de toute action visant à réduire la pauvreté dans le domaine de la forêt. Sans une gouvernance appropriée, il ne peut y avoir d'économie verte.

Enfin, une analyse de portée plus vaste permettra d'identifier des lignes de force pour donner des pistes concrètes par lesquelles l'économie verte sera capable de relever le défi du maintien de la santé des écosystèmes forestiers planétaires dans le contexte de l'éradication de la pauvreté, d'abord pour les populations qui en dépendent et pour le développement durable à l'échelle des pays et des régions forestières.

Une conclusion et des recommandations ainsi qu'un message aux décideurs complètent l'ouvrage. Une version résumée a été publiée par l'IEPF à l'intention des décideurs lors du Sommet Rio +20.

### **Objectif de l'ouvrage**

Le présent ouvrage a comme objectif de jeter un éclairage sur les différents paramètres à prendre en compte pour maximiser les retombées de l'économie verte appliquée aux forêts dans un objectif d'éradication de la pauvreté pour le développement durable. Constitué de textes originaux, écrits par des experts francophones ou œuvrant dans des pays francophones, il permettra au lecteur de se rendre compte de la diversité des apports potentiels de la forêt à l'économie verte et des pièges qui doivent être évités pour en réaliser les objectifs avec succès.

L'économie verte peut-elle permettre comme on le propose : « *une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale, tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources* »? C'est ce que nous tenterons de découvrir à travers diverses initiatives venues de la Francophonie au cours des prochains chapitres.





**Poursuivez la lecture en ouvrant un autre chapitre.**



INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE (IEPF)  
56, RUE SAINT-PIERRE, 3<sup>e</sup> ÉTAGE, QUÉBEC (QUÉBEC) G1K 4A1 CANADA

L'IEPF est un organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie.